

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction d'un nouveau magasin pour le transit de produits minéraux (rubrique ICPE2517-1) sur le site SURVEYFERT de Petit-Couronne (76) disposant déjà d'un enregistrement pour cette rubrique.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale SURVEYFERT

Nom, prénom et qualité de la personne TARDY Fabrice

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

3	7	9	2	4	5	1	1	1	0	0	0	3	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique Société Anonyme (S.A.)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39° a)	Construction d'un nouveau bâtiment d'une surface de plancher de 11 500 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société SURVEYFERT SA projette la construction d'un bâtiment à usage de magasin de transit de produits minéraux sur les quais de PETIT COURONNE (76650), propriété du Port Autonome de ROUEN.

Le projet de construction totalisera 11 500 m² de surface de plancher à simple rez-de-chaussée sur une parcelle de 19 747 m². La zone de construction est actuellement à usage d'espace vert.

4.2 Objectifs du projet

La construction du nouveau magasin de transit de produits minéraux (engrais minéraux) permettra tout d'abord de rapatrier l'activité exercée à Grand-Quevilly sis 3 avenue Victor GRIFFUELHES, ZAC du Grand Launay sur le site SURVEYFERT de Petit-Couronne situé en bordure de Seine et également d'augmenter les capacités de transit de la société SURVEYFERT pour les produits minéraux (type engrais minéraux).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet de construction du nouveau magasin de transit de produits minéraux sera effectué en 2 phases :

Phase 1 : construction d'un magasin de 4 020 m² de surface au sol

Phase 2 : extension du magasin d'une surface de 7 480 m² de surface au sol.

Le bâtiment sera construit sur plateforme bitume, il sera composé d'une structure métallique porteuse sur appuis béton, façades et couverture en tôle acier laquée.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site n'est pas accessible au public.

5 places de stationnement dont 1 place handicapée seront disponible sur le terrain.

Le magasin permettra l'entreposage temporaire des produits minéraux (engrais minéraux) provenant du transport maritime avant expédition par camion vers les différents zones de destination.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'une demande de permis de construire et d'un porter à connaissance prévu à l'article R.512-46-23 du Code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de plancher du bâtiment	11 500 m ²
Longueur du bâtiment	230 m
Largeur du bâtiment	50 m
Hauteur au faîtage du bâtiment	15,10 m
Surface de la parcelle	19 747 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Boulevard Maritime
76650 Petit-Couronne

Coordonnées géographiques¹ Long. 0 1° 00' 53" Lat. 49° 23' 15"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

La situation actuelle du site SURVEYFERT de Petit-Couronne vis-à-vis de la Nomenclature des ICPE est la suivante :

- Rubrique 2517-1 : 28 760 m² (Enregistrement)
- Rubrique 2160-3-a : 23 000 m² (Enregistrement)
- Rubrique 1532-2 : < 20 000 m² (Déclaration)
- Rubrique 2516-2 : 7 500 m² (Déclaration)
- Rubrique 2714-2 : 990 m² (Déclaration)

Un Arrêté Préfectoral a été délivré le 19 septembre 2019 (Enregistrement 2517) et un second le 20 décembre 2019 (Enregistrement 2160).

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé à environ 250 m du Musée Pierre Corneille classé au titre des monuments historiques. Aucun effet direct temporaire ou permanent n'est attendu sur ce monument compte tenu de son éloignement des limites de propriétés du projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Petit-Couronne est située dans le périmètre de 2 PPRT et 1 PPRN : - PPRT de la ZIP Petit-Couronne (approuvé le 29.01.19) et de la ZIP de Petit et Grand Quevilly (approuvé le 25.01.18) : le projet est situé en dehors des zones d'aléa - PPRN Vallée de la SEINE - Boucle de ROUEN (approuvé le 20.04.09) : le projet est situé en dehors des zones d'aléa
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pollution des sols liée à la présence d'hydrocarbures dans la nappe phréatique (servitudes d'utilité publique prescrites par Arrêté Préfectoral du 25 juillet 2011) : le projet est situé en Zone 2 (Terrains du Grand Port Maritime de Rouen)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site SURVEYFERT de Petit-Couronne est situé à plus de 450 m de la ZSC des « Boucles de la Seine aval ».
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SURVEYFERT ne réalise pas de prélèvement d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impliquera pas de drainages ou de modifications des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun effet direct temporaire ou permanent n'est attendu sur le milieu naturel environnant.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site SURVEYFERT de Petit-Couronne est situé à plus de 450 m de la ZSC des « Boucles de la Seine aval ». La Seine représente une séparation physique franche et permanente entre les deux sites. Aucun impact direct négatif n'est attendu sur les habitats de la ZSC.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site SURVEYFERT de Petit-Couronne, situé sur la plateforme logistique portuaire QPC, n'a pas d'impact direct ou indirect négatif sur ces espaces.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site SURVEYVERT de Petit-Couronne est situé en zone UY et UYse du PLU de Petit-Couronne, qui correspond à la zone portuaire : « La zone UY est une zone d'industries peu nuisantes. Elle correspond aux terrains situés en bord de Seine destinés aux activités portuaires liées au fleuve. Cette zone est impactée par les zones de dangers des établissements industriels de Grande Paroisse (Le Grand-Quevilly), Rubis Terminal (Le Grand-Quevilly), et Simarex.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPRT de la ZIP Petit-Couronne : le site SURVEYFERT ne se situe pas dans les zones de dangers ; - PPRT de la ZIP de Petit et Grand Quevilly : le site SURVEYFERT ne se situe pas dans les zones de dangers.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par le PPRN Vallée de la SEINE - Boucle de ROUEN. La crue de décembre 1999 constitue l'épisode de référence avec une cote de 9,76 m CMH (5,38 m NGF), dite de Plus Hautes Eaux Connues (PHEC). Le nouveau bâtiment de transit sera implanté à une hauteur altimétrique minimale de 5,82 m NGF (10,20 m CMH).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'engendre pas et n'est pas concerné par des risques sanitaires.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les produits sont acheminés par voie fluviale et réacheminés par transport routier (camion). Les opérations de chargement / déchargement se font essentiellement en période diurne sur la plage horaire 8h – 18h. Ces opérations sont effectuées à l'aide de chargeuses sur pneus.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les sources de bruit générées par l'activité proviennent essentiellement des opérations de déchargement et de chargement. Les véhicules de transport, les matériels de manutention utilisés sont conformes aux dispositions en vigueur en matière de limitation de leurs émissions sonores. SURVEYFERT n'utilise aucun appareil de communication par voie acoustique (sirènes, avertisseurs, haut-parleurs, etc.) gênant pour le voisinage.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité n'est pas génératrice d'odeur pouvant gêner les voisinage.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité n'est pas à l'origine de vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité n'engendre pas d'émissions lumineuses.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les produits pouvant générer des poussières sont entreposés dans des bâtiments à l'abri des intempéries.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité n'engendre pas de rejets d'eau de type industriel.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales du projet sont collectées via un réseau canalisé et traitées par deux séparateurs à hydrocarbures (un pour les eaux de ruissellement côté Boulevard Maritime et un autre pour les eaux de ruissellement côté Seine)</p> <p>Le nouveau magasin sera raccordé au réseau des Eaux Usées (point d'eau sanitaire au niveau des bureaux du magasin) avant d'être rejetées dans une noue d'infiltration puis dans la Seine .</p> <p>Il s'agit d'eaux non toxiques assimilables à un effluent urbain. Ces effluents rejoignent le collecteur d'eaux usées du réseau d'assainissement public.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Après chaque manutention (déchargement d'un bateau / chargement des camions), une balayeuse nettoie les quais.</p> <p>Les déchets produits (déchets inertes) sont stockés à l'abri des intempéries dans des conditions prévenant les risques de pollution (prévention des envois et de la pollution des eaux). Les déchets produits ne sont pas émetteurs d'odeur susceptible de gêner le voisinage.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le classement de la Maison de Pierre Corneille a donné lieu à l'établissement d'une servitude inscrite au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Petit-Couronne. Aucun effet direct temporaire ou permanent n'est attendu sur ce monument compte tenu de son éloignement des limites de propriétés du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé sur la zone UY du PLU de Petit-Couronne. Il s'agit d'une zone d'industries peu nuisantes. Elle correspond aux terrains situés en bord de Seine destinés aux activités portuaires liées au fleuve.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs du projet sur l'environnement ou la santé humaine sont décrites dans le dossier de Porter à connaissance joint au présent formulaire.

Eaux pluviales : Les eaux pluviales du projet sont collectées via un réseau canalisé et traitées par deux séparateurs à hydrocarbures avant d'être rejetées dans une noue d'infiltration puis dans la Seine. Des vannes situées en aval des noues permettent de confiner les eaux si nécessaire.

Air : Les produits pouvant générer des poussières sont entreposés dans des bâtiments à l'abri des intempéries. L'exploitant mettra en place une surveillance de la qualité de l'air selon les prescriptions de l'arrêté préfectoral. Un suivi trimestriel des retombées de poussières sera mis en place.

Déchets : Après chaque manutention (déchargement d'un bateau / chargement des camions), une balayeuse nettoie les quais. Les déchets produits sont stockés à l'abri des intempéries dans des conditions prévenant les risques de pollution (prévention des envois et de la pollution des eaux). Les déchets produits ne sont pas émetteurs d'odeur susceptible de gêner le voisinage. Les résidus récupérés par la balayeuse lors des opérations de nettoyage sont envoyés dans un centre agréé de traitement des déchets.

Bruit : Les véhicules et engins utilisés sont conformes aux dispositions en vigueur.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet porte sur la construction d'un nouveau bâtiment de surface de plancher de 11 500 m².

La zone d'implantation est située sur le Quai de Petit-Couronne du GPMR (zone industrielle peu nuisante destinée aux activités portuaires). Les dispositions constructives du bâtiment s'intègrent parfaitement dans la zone d'implantation (bâtiment de constructions similaires aux bâtiments voisins, zone portuaire).

L'activité (transit de produits minéraux) ne sera pas source d'impact négatif direct ou indirect significatif sur l'environnement. De ce fait, il ne semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Sans objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Petit Couronne le, 15 MAI 2020

Signature

